



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



AGRESSIONS !

Il est 7h45 ce jeudi 27 octobre lorsqu'un détenu auxiliaire abords a asséné un coup de poing au visage d'un collègue.

En effet, le détenu insistait pour accéder aux abords d'un côté du bâtiment B. Le surveillant lui ayant demandé de commencer par l'autre côté, le détenu a alors commencé à menacer en disant au collègue : **« je te jure, sur la vie de ma mère, je vais te couper la tête dehors, sale noir »** en mimant le geste de décapitation avec le doigt !

Le collègue a donc raccompagné ce détenu en cellule au vu de son état d'énervement.

Juste avant de réintégrer, le détenu a asséné un violent coup de poing au visage du collègue. Un autre collègue venu en renfort a alors réintégré le détenu lequel a attrapé une poêle pour lui assener un coup derrière la tête.

Pour couronner le tout, le détenu a tenté de poignarder le collègue avec un tesson de verre dont il s'est servi comme arme.

Le SPS s'inquiète à juste titre car la politique du CD de Châteaudun tend vers l'application des règles de respect et d'autonomie. Pour l'heure, il est impossible d'arriver à ce mode de gestion avec les nombreux transferts disciplinaires que nous accueillons très régulièrement.

L'établissement a connu 2 événements graves et tragiques sur les 2 dernières semaines, le SPS souhaite stopper de manière forte cette hémorragie sans oublier la journée du 31 mars où un détenu a trouvé la mort par l'acte d'un autre détenu.

C'est pourquoi, **le SPS demande donc le transfert de détenus** qui n'ont rien à faire dans notre établissement au profit de détenus ayant un véritable projet de réinsertion et qui s'adapteront sans problème au modèle de fonctionnement voulu par le Chef d'Établissement.

Le SPS apporte, comme à son habitude, tout son soutien aux personnels agressés et si les surveillants le souhaitent, nous pouvons leur apporter tous nos conseils pour leurs démarches administratives et judiciaires qu'ils entreprendront.

Le 29 octobre 2022, Le bureau local.